



# Sections *SNUI* et *SUD Trésor* de la Haute Garonne

Toulouse, le 4 octobre 2009

## **Réunion du 2 octobre sur les SIP** **Il a fallu leur réexpliquer le dialogue social**

### **Liminaire formelle pour une réunion informelle**

Ces réunions informelles font rarement l'objet d'une réelle déclaration si ce ne sont quelques mots introductifs. Mais là, alors que nous avons reçu les documents préparatoires le jeudi à 16h00 pour une réunion le vendredi à 9h00, il nous a semblé nécessaire de formaliser les conditions du dialogue social local.

Voici des extraits de nos propos :

*“ Si nous avons écrit quelques mots hier en fin d'après-midi ça aurait sans doute été “à la manière de” Cyrano de Bergerac. Enervé, que dis-je furibard, mieux encore fou de rage, nous en passons et des moins polies !*

*... Monsieur le futur directeur de la DRFIP, Mesdames et Messieurs de l'encadrement supérieur de la future DRU, nous tenons à vous remercier tout particulièrement pour vos aptitudes au dialogue social et au respect des personnes et des organisations...*

*... Bref, vous l'aurez compris, nous avons le sentiment que vous vous moquez de nous et c'est plus que désagréable, inacceptable. Et ne nous faites surtout pas le coup de “on était pas obligés de vous les envoyer, on n'a pas eu le temps...” qui nous conduirait à vous renvoyer à la lecture d'un des ouvrages de la rentrée littéraire qui porte sur la langue de bois.*

*Depuis plus d'un an maintenant l'Union SNUI SUD Trésor de Haute Garonne vient dans ces réunions dans un esprit combattif et constructif..*

*Vous nous avez parfois un peu écoutés mais trop rarement sans doute, au risque de loupés magistraux qui sont tout à votre responsabilité. Aujourd'hui nous entrons “dans le dur” et se révèle votre manque de transparence, et une certaine incapacité à l'écoute des personnels et de leurs représentants.*

*L'Union SNUI SUD Trésor de Haute Garonne vous le dit, si vous poursuivez dans cette voie nous ne connaissons pas la tournure que pourraient prendre les relations sociales mais sachez que cela ne pourrait durer ainsi.*

**Réponse du TPG :** “désolé du retard mais en contrepartie vous les avez en avance pour le CTPD du 15 octobre !!!”. Puis, toujours sur le chapitre du dialogue social, il nous a informés des réticences de FO (absent à cette réunion) sur la tenue des prochains CTPL (DGCP) et CTPD (DGI) en commun mais avec des votes séparés.

Sur le 1er point nous avons conseillé la lecture d'une nouveauté littéraire : “Une histoire de la langue de bois”.

Sur le second, l'Union SNUI SUD Trésor, comme la CGT et la CFDT, a rappelé que c'était une discussion datant du 17 septembre dans une réunion à laquelle FO participait et n'avait en aucun cas indiqué son désaccord.

### **Pour les SIP de Balma et Colomiers on en est aux “règles de vie”**

Répétons le encore, la réalité de la fusion approche à grand pas pour Balma et Colomiers et si nous avons déjà “déblayé le terrain” dans des réunions précédentes, des questions précises se posent encore. Aussi, ***l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a de nouveau rappelé quelques fondamentaux :***

- le respect des métiers qui doit se traduire notamment par des règles claires et intangibles de fonctionnement de l'accueil qu'il soit physique ou téléphonique ;
- le respect des missions qui doit conduire, en particulier compte tenu de la pénurie d'emplois, à un débat de fond sur les agents de renfort dont l'utilisation ne doit se faire ni au détriment des agents, ni à celui d'autres services ;
- le respect des règles de gestion qui doit “sacraliser” la liberté des agents de ne pas rejoindre l'autre filière et le bénéfice du maintien à résidence y compris en élargissant le champ des services (PIAA à Balma par exemple) ;
- le respect des règles de vie qui doit offrir aux agents, non seulement le choix individuel de ses horaires de travail, mais aussi le bénéfice des meilleures plages de travail à choisir en transparence ;
- le respect des conditions de travail qui en passe par une optimisation des locaux, du mobilier et du matériel, par le relâchement des pressions de toutes natures comme ces “foutus” indicateurs et la déclinaison du document unique auquel ont participé tous les agents ;
- le respect de la vie privée sur laquelle nous avons demandé l'engagement du TPG qu'aucune caméra de surveillance ne serait dirigée vers les pointeuses comme c'était déjà prévu sur certains sites.

## Réponses de l'administration : en repartant "à l'envers" et avec nos commentaires

- il nous ont confirmé leur engagement qu'aucune caméra de surveillance ne serait dirigée sur les pointeuses, comme nous l'avions déjà obtenu à Balma ;
- ils ont fait un point sur le document unique en indiquant que leur philosophie était de résoudre immédiatement les "petits" problèmes évoqués par les agents (ils seront listés) et de produire un document prochainement ;
- concernant **les horaires de travail**, le choix individuel étant acquis, reste aux agents à se déterminer sur les plages fixes et variables qui relèvent du choix du service. Le tableau ci-dessous résume la situation :

	Plage variable matin	Plage fixe matin	Plage variable midi	Plage fixe a-midi	Plage variab a-midi
<b>BALMA</b>					
CDI actuel	7h30 à 9h30	9h30 à 11h30	11h30 à 14h	14h à 16h	16h à 19h
TP actuelle	7h30 à 9h	9h à 11h30	11h30 à 14h	14h à 16h	16h à 18h
<b>COLOMIERS</b>					
CDI actuel	7h30 à 9h30	9h30 à 11h30	11h30 à 14h	14h à 16h	16h à 19h
TP actuelle	7h30 à 9h	9h à 11h30	11h30 à 13h45	13h45 à 16h	16h à 18h
<b>PROPOSITION</b>	<b>7h30 à 9h30</b>	<b>9h30 à 11h30</b>	<b>11h30 à 14h</b>	<b>14h à 16h</b>	<b>16h à 19h</b>

Pour l'Union SNUI SUD Trésor la réponse est simple, il faut le meilleur pour tous les agents. En l'occurrence la proposition faite ne change pas la situation des agents ex DGI et améliore la situation des agents ex TP. Reste à voir la situation des agents du SPL qui doivent, selon nous et s'ils le souhaitent, bénéficier de la mesure. Autre précision les A ex CP conservent le choix entre pointage et forfait. Un vote "simplifié" pour les seuls agents qui changeraient nous semble donc possible mais ce sont les agents qui en décideront. Mise en place effective au 1er janvier 2010.

- le maintien à résidence d'agents ne souhaitant pas changer de filière sera respecté, y compris pour Balma s'ils demandaient le PIAA qui dépend administrativement de Toulouse, et l'administration fera tout pour que ça n'occasionne pas un blocage des mouvements de mutation. Ça restera tout de même à vérifier !
- l'administration s'engage à ouvrir un débat sur les moyens de renfort et si le TPG affirme qu'il sera attentif à ce que le secteur local ne soit pas affecté nous voulons qu'il en soit de même pour tous les services et sites qui ne devront pas souffrir d'une tentation qui sera forte de "faire réussir à tout prix" les premiers SIP du département.
- la question du respect des métiers est plus délicate sachant qu'il faut séparer l'accueil dit "généraliste" pour lequel une certaine polyvalence est déjà effective et ce que l'on appelle le "back office" qui est susceptible de renforcer et qui gère les appels téléphoniques. Deux problèmes majeurs selon nous, les difficultés de l'accueil généraliste en particulier ses besoins de "plages de respiration" et de soutien technique d'une part, la gestion du téléphone différencié avec un numéro unique de l'autre.

Agents dédiés à l'accueil généraliste	Agents C	Agents B	Agents A	La question du soutien technique en particulier du rôle exact du A est posée - - le A DGI soit CSP, soit accueil, c'est assez peu clair - le A CP accueil et son rôle exact itou Au final un grand besoin de clarté
<b>BALMA</b>				
Filière fiscale	2	2		
Filière gestion publique	1	1	1	
<b>COLOMIERS</b>				
Filière fiscale	1 + 1 à définir	2		
Filière gestion publique	0	1	1	

- la gestion du téléphone présente un risque de "dérapage" entre l'affichage public d'un numéro unique et le respect des filières. Un test va être effectué à Colomiers dans le sens de ce que nous avons déjà décrit (serveur à reconnaissance vocale) mais premier problème, l'administration n'avait pas pensé aux appels concernant le SPL (secteur public local) ! Quant à la réalité, on attend l'expérience et ce que vous en aurez pensé.
- au plan de l'organisation du téléphone, l'administration dit ne pas vouloir bousculer les organisations. C'est ainsi que, pour la gestion publique, des "marguerites" seront maintenues à Balma alors qu'à Colomiers le dispositif actuel qui est différent, demeurera. Quel que soit le système, l'important est le respect des métiers et des agents.

## Le calendrier de la création des SIP de Balma et Colomiers (post visites des 5 et 8/10) :

- visite des directeurs de métier et RH le 12 octobre avec l'encadrement
- CHS et CTPD + CTPL le 15 octobre
- visite des directeurs de métier et RH le 19 octobre à Balma et le 20 à Colomiers
- ouverture "officielle et juridique" des SIP le 1er décembre.



## Sections *SNUI* et *SUD Trésor* de la Haute Garonne

### **Réunion et CTPD du 6 octobre sur la DRU un "accouchement dans la douleur"**

#### **Une explication sur l'entame de réunion un peu "curieuse" de FO**

Sans doute l'*Union SNUI SUD Trésor Solidaires* n'en aurait pas parlé, mais FO ayant fait un tract sur le sujet nous pensons utile de donner des explications sur l'attitude "curieuse" de FO qui ne favorise pas une intersyndicale à laquelle ce syndicat refuse de participer depuis maintenant plus d'un an, ce que les tous les autres syndicats déplorent. Il y a deux réunions de cela le TPG avait proposé de tenir une réunion commune (ex CP et ex DGI) puis de faire des votes distincts des deux CTP sur la DRU. Le syndicat FO, lors de cette réunion, n'avait nullement fait savoir que cette méthode ne lui convenait pas mais... un mot d'ordre national est manifestement venu contredire cette position.

Le syndicat FO, déjà absent lors de la réunion de vendredi dernier, a donc refusé de participer à cette nouvelle séance, venant seulement ensuite à l'ouverture "officielle" du CTP de la DGCP (absent de celui de la DGI).

L'*Union SNUI SUD Trésor Solidaires* a une ligne de conduite majeure : défendre tous les agents, d'autant plus dans une période si dense et incertaine, pour cela l'intersyndicale et l'unité sont des éléments importants. FO n'en veut pas, nous le regrettons et pensons, sans polémique, que cet "isolement" ne fait pas avancer la cause des agents.

#### **Le sujet DRU n'est pas clos mais nous estimons avoir obtenu des avancées non négligeables et fait respecter des principes**

Nous n'allons pas reprendre ici tout ce que nous avons pu aborder sur la création de la DRU depuis plusieurs mois maintenant mais seulement revenir sur certains points que nous avons fait progresser et d'autres qui restent à régler.

Quelques points que l'*Union SNUI SUD Trésor Solidaires* a fait clairement avancer :

- la reconnaissance du respect des règles de gestion des filières qui a permis aux agents ex DGI de l'ancien PRT de rejoindre la direction pour continuer à exercer leur métier et aux agents du recouvrement de la CP, soit de suivre leur métier Rue des Lois, soit de rejoindre le PRS à la Cité, soit de rester Place Occitane ;
- la reconnaissance des charges de travail du contentieux du recouvrement des particuliers transférées au départ sans emploi et qu'aujourd'hui 4 agents de l'ex CP continueront à traiter ;
- la reconnaissance des conditions de travail qui devrait conduire les agents de la RH, qui allaient être pour une partie "ensardinés", à trouver un peu plus d'espace mais aussi aux agents du contentieux de ne pas être "explosés" sur 2 ou 3 étages ;

Restent des questions en suspens dont nous ne doutons pas qu'elles seront résolues rapidement :

- la reconnaissance de la charge de travail du gardien concierge dont le cahier des charges doit être réajusté ;
- le respect des conditions de vie et de travail des agents du courrier pour lesquels la situation doit rapidement être éclaircie ET en discussion avec eux ;
- la prise en compte de l'importance du standard dans cette période de "mouvement perpétuel" ;
- les conditions de la mise en oeuvre du dialogue social dans la nouvelle direction (CTP à constituer).

Restent aussi des questions lourdes que nous continuerons à porter à tous les niveaux :

- ce que nous qualifions de "quasi ignorance" des missions foncières dans l'organigramme de la DRU ;
- l'impact et la signification du rattachement du pôle national RH de l'ex DGCP avec lequel une collaboration a été testée, validée et étendue pour toute l'interrégion alors même qu'on ne nous en a pas dit un mot. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire un lien avec la réforme de l'état et les plateformes régionales RH constituées par les préfets d'une part et la recherche effrénée de gains de productivité de l'autre.

Nous ne serons pas exhaustifs c'est certain mais les nombreux compte-rendus précédents complètent le propos.

#### **Le calendrier de la création de la DRU et ses conséquences (1 jour comptable pour tous)**

- CTPD + CTPL tenus le 6 octobre
- arrêtés de nomination de l'encadrement, arrêtés de constitution,...
- ouverture "officielle et juridique" de la DRU le 2 novembre avec L'ENGAGEMENT du TPG et de la DG que le jour comptable pour tous serait accordé, le 2 novembre justement. D'où l'idée que quitte à passer en DRU, il ne fallait pas retarder le processus juridique au risque de perdre ce jour. Prenons tout ce qu'on peut prendre.

## Pour les horaires variables c'est plus compliqué en DRU que pour Balma et Colomiers

Autant la situation paraît simple pour les 2 premiers SIP, autant c'est moins clair pour les services de direction. En cause la multiplicité des sites (1 pour l'ex DGI mais 7 pour l'ex DGCP) et la diversité des choix horaires des uns et des autres. La première difficulté tient au fait que les horaires actuels de l'ex DGCP sont "hors des clous" de la nouvelle norme nationale et la deuxième c'est que l'amplitude horaire est de 11h30 (ancienne norme CP).

Pour l'Union SNUI SUD Trésor la réponse est tout aussi simple que pour Balma et Colomiers, il faut le meilleur pour tous les agents, une dérogation d'une amplitude horaire de 12h ((ancienne norme DGI et norme décret) y aiderait.

En clair il pourrait y avoir deux modalités selon les sites pour une mise en place effective au 1er janvier 2010 :

- Rue des Lois selon la même méthode qu'à Colomiers et Balma à savoir un vote "simplifié" pour les seuls agents qui changeraient de site et sur la proposition suivante :

	Plage variable matin	Plage fixe matin	Plage variable midi	Plage fixe a-midi	Plage variab a-midi
<b>PROPOSITION</b>	<b>7h30 à 9h30</b>	<b>9h30 à 11h30</b>	<b>11h30 à 14h</b>	<b>14h à 16h</b>	<b>16h à 19h</b>

- autres sites (Pce Occitane, Sully, Carmes, Cité, Balma PIAA et Contrôle RTV, Roquelaine, Alsace-Lorraine) selon les deux propositions suivantes et après discussion avec les agents, libres d'en évoquer d'autres.

	Plage variable matin	Plage fixe matin	Plage variable midi	Plage fixe a-midi	Plage variab a-midi
<b>PROPOSITION 1</b>	<b>7h30 à 9h30</b>	<b>9h30 à 11h30</b>	<b>11h30 à 14h</b>	<b>14h à 16h</b>	<b>16h à 19h</b>
<b>PROPOSITION 2</b>	<b>7h15 à 9h30</b>	<b>9h30 à 11h30</b>	<b>11h30 à 14h</b>	<b>14h à 16h</b>	<b>16h à 18h45</b>

Nous savons bien que toutes les questions ne seront pas réglées avec ces deux modalités, la question de la plage d'après midi de la TG a notamment été évoquée, maintenant la parole est à vous.

## Au delà du seul sujet de la DRU quelques extraits des propos liminaires de l'Union SNUI SUD Trésor pour cette première réunion "semi-officielle"

« Quand Mr Woerth a annoncé le principe de la fusion globale entre la DGI et la DGCP, l'Union SNUI-SUD Trésor a dénoncé ce choix néfaste pour des missions bien trop diverses et le risque majeur de voir cette méga structure affaiblir le soutien aux missions et favoriser la course aux suppressions d'emplois. Pourtant, on le voit tous les jours, la question des besoins humains alloués à notre administration est centrale pour garantir un service public de qualité au service des populations. Celles-ci ont montré, avec la votation citoyenne pour défendre La Poste, que leur attachement au service public était profond.

Face à cette fusion destructrice, notre feuille de route locale a été de tout faire pour garantir :

- la défense de l'ensemble des missions de nos deux administrations ;
- l'exercice des métiers et le respect des technicités ;
- des règles collectives favorables aux agents ;
- les meilleures conditions de travail...

... Aujourd'hui, en cohérence avec notre rejet de la fusion imposée par le pouvoir politique, nous voterons NON au projet de création de la DRU car nous pensons que les missions fiscales, foncières et de gestion publique doivent, justement, avoir leur cohérence : le grand mélange des genres ne peut être source que de confusion et la confusion conduit à la destruction... Au delà, il est de votre responsabilité de donner à tous les agents, et à tous les services, du département des réponses et de la visibilité : les inquiétudes sont nombreuses sur les moyens aux services et sur l'exercice des missions, en clair sur l'avenir :

- Quel avenir, quel soutien au service public local, en matière de maintien du réseau et lisibilité sur la mission ?
- Quel avenir pour la dépense avec la mise en place de Chorus : est-ce la disparition programmée des services de dépense Etat et la mise en place de services facturiers. ?
- Quel avenir pour les SIE, qui ont déjà subi une fusion, y sont empêtrés entre la polyvalence, le manque de moyens, les réformes, l'accumulation des tâches et se demandent s'il reste quelqu'un pour s'intéresser à eux ?
- Quel avenir pour les missions foncières qui devraient être valorisées et renforcées, en lien notamment avec le secteur public local, et sur lesquelles, au contraire, on a le sentiment qu'elles n'intéressent plus personne ?
- Quel avenir pour l'accueil sur lequel nous devons ouvrir réellement la discussion. Si la tendance au renforcement est louable, nous n'acceptons pas que tout le monde puisse tout faire eu égard aux technicités. Les liaisons avec les services et l'organisation générale du travail avec l'accueil doivent être clarifiées. De plus la montée en puissance de l'accueil (GFU, amendes...) en Trésorerie locale pose la question des besoins en personnel.
- Quelles conditions de travail et quel avenir pour les agents dans les services voués à disparaître, tels la Paye (ONP) et les Pensions (SRE) ?
- Pour les futurs SIP, il faut ouvrir le dossier avec les agents, sur l'exercice des missions et le respect des métiers.
- Sur les projets immobiliers il convient de donner de la lisibilité sur tous les sites et d'engager des processus de dialogue locaux pour prendre en compte les besoins des agents, leur aspiration à de bonnes conditions de travail.
- Sur les conditions de vie au travail, nous vous demandons d'organiser rapidement les réunions nécessaires à une prise en compte des attentes des agents que l'élaboration du Document Unique a soulignées. Il est nécessaire de voir aboutir de réelles mesures concrètes pour améliorer la vie au travail, dans tous les services.